



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

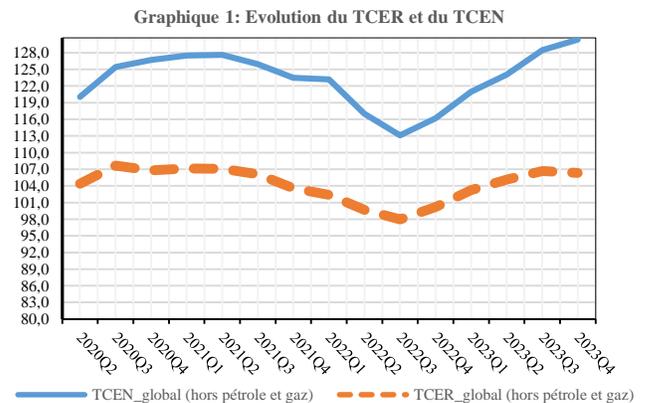
Au quatrième trimestre 2024, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, hors pétrole et gaz, mesurant la compétitivité-prix, s'est déprécié, indiquant donc un gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le TCER global s'est inscrit en baisse de 0,3 %, après une hausse de 1,5 % au troisième trimestre 2023.

Évolution du TCER global

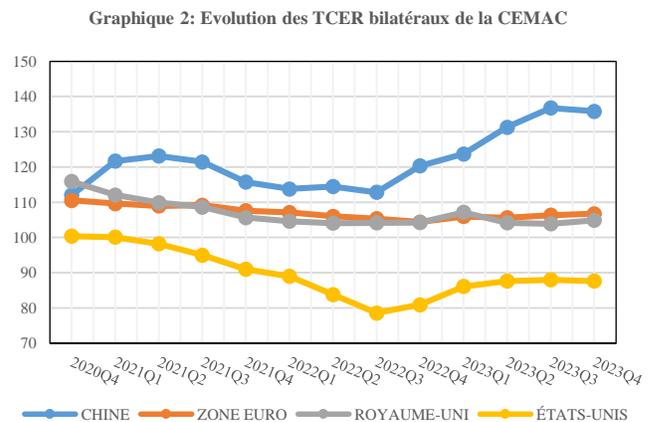
Le gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2023 est à mettre en relation avec l'amélioration de la compétitivité sur le front des exportations (-0,6 %) et des importations (-0,2 %). Sur la période d'analyse, le taux de change effectif réel (TCER) s'est inscrit en deçà du taux de change effectif nominal (TCEN), reflétant ainsi un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC par rapport à leurs principaux clients et fournisseurs. En moyenne, les taux d'inflation dans la sous-région sont faibles, en comparaison avec ceux des partenaires commerciaux. Ainsi, le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi à 0,5 % en variation trimestrielle au quatrième trimestre 2023, contre 1,5 % en moyenne dans les pays partenaires.

En outre, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC entre les troisième et quatrième trimestres 2023 fait ressortir une appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux, mais à un rythme moindre qu'au précédent semestre. La hausse du TCEN est revenue de 3,5 % au troisième trimestre 2023 à 1,5 % au quatrième 2023 (graphique 1).

En terme réel, le franc CFA s'est apprécié sur la période vis-à-vis de la livre sterling (1,0 %) et de l'euro (0,4 %), tandis qu'il s'est déprécié vis-à-vis du yuan chinois et du dollar américain de respectivement 0,7 %.

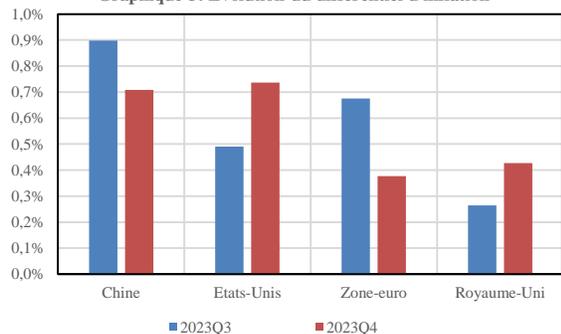


Source : BEAC



Source : BEAC

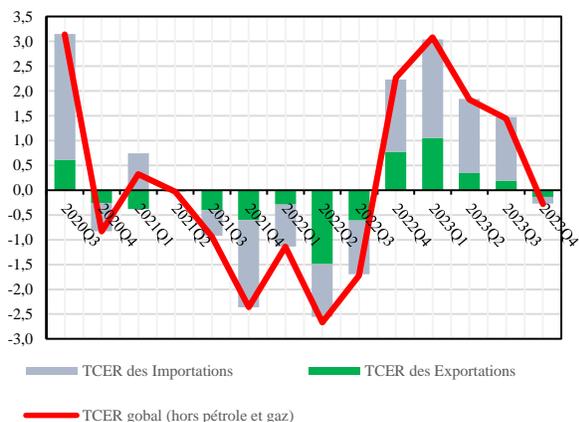
Graphique 3: Evolution du différentiel d'inflation



Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au quatrième trimestre 2023, l'analyse du graphique 4 montre que la contribution absolue du TCER des exportations a été de -0,2 point et celle des importations de -0,1 point.

Graphique 4: Contribution absolues au TCER



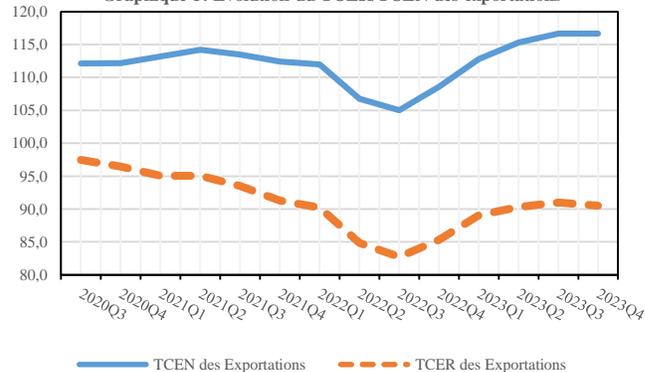
Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

Au cours du quatrième trimestre 2023, le TCER des exportations s'est déprécié de 0,6 %, après 0,8 % le trimestre précédent. Cette situation découle en grande partie du différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-0,8 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel), et dans une

moindre mesure, du ralentissement de l'appréciation du TCEN des exportations (0,0 % contre 1,2 % au troisième trimestre 2023).

Graphique 5: Evolution du TCER/TCEN des exportations

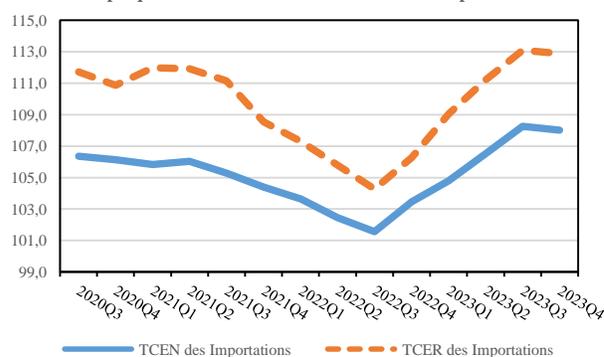


Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en baisse de 0,6 % au quatrième trimestre 2023, après une hausse de 1,4 % au trimestre précédent. Cette situation est imputable à l'effet combiné de la dépréciation du TCEN des importations (-0,2 %, après +1,6 % au trimestre précédent) et du différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs (-1,1 %). Les écarts d'inflation les plus élevés ont été observés par rapport à la Turquie (-12,0 %) et au Nigéria (-5,8 %).

Graphique 6: Evolution du TCER/TCEN des importations

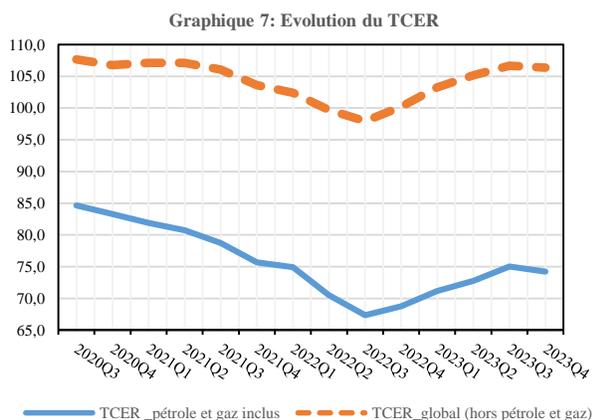


Source : BEAC

3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

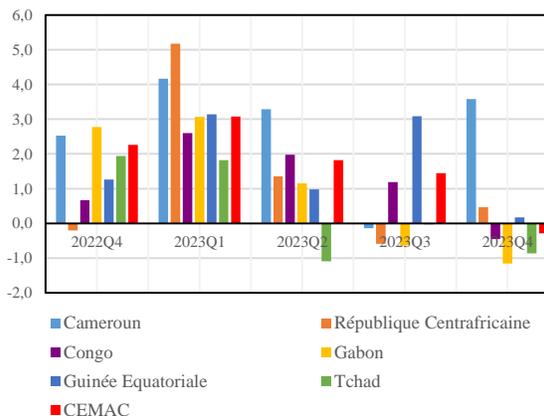
Pour ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, le pétrole et le gaz naturel ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion de ces produits, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de gommer les effets de la variabilité des cours des produits pétroliers sur les marchés mondiaux.

En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*) s'est déprécié de 0,3 % au quatrième trimestre 2023, après une hausse de 1,4 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a baissé de 1,1 % au quatrième trimestre 2023, contre 3,1 % au troisième trimestre.



Source : BEAC

Graphique 8: Evolution du TCER des pays de la CEMAC



Source : BEAC

Entre les troisième et quatrième trimestres 2023, il ressort de l'analyse par pays, une détérioration de la compétitivité-prix au Cameroun (3,6 % après -0,1 %), en République Centrafricaine (0,5 % après -0,6 %) et en Guinée Equatoriale (0,2 % après 3,1 %). Par contre, le Gabon (-1,2 % après -0,6 %), le Tchad (-0,9 % après 0,0 %) et le Congo (-0,4 % après 1,2 %) ont connu une amélioration de leur compétitivité-prix (*graphique 8*).

En conclusion, appréciée de manière globale, à partir de l'évolution du TCER, la compétitivité-prix des économies de la CEMAC s'est améliorée au cours du quatrième trimestre 2023, en lien avec les gains de positions concurrentielles sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, l'atténuation de l'appréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation moins élevé dans la sous-région par rapport aux principaux partenaires commerciaux, a également contribué à améliorer la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au quatrième trimestre 2023 devraient se poursuivre au premier trimestre 2024. Le taux de change effectif nominal du franc CFA devrait se déprécier, du fait de la faiblesse de l'euro (la monnaie d'ancrage) par rapport aux principales devises, suite aux perspectives économiques de la zone euro peu reluisantes par rapport aux Etats-Unis.

Toutefois, la hausse des prix à la consommation observée dans la CEMAC, en raison des relèvements des prix des hydrocarbures, dans un contexte de ralentissement de l'inflation mondiale, pourrait contribuer à la détérioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.